



CONSEIL DE QUARTIER SAINT MARTIN
Réunion du 23 février 2016

1) Validation du compte-rendu de la dernière réunion

Les membres du Conseil de Quartier valident le compte-rendu de la réunion du 19 Janvier 2016

2) Choix d'un ou d'une secrétaire de séance

Bernadette BENAITEAU se propose pour tenir ce rôle.

3 Information sur l'extension des consignes de tri

Benoît FULPIN, responsable du service urbanisme et environnement intervient sur les changements du tri à compter du 1^{er} mars 2016. La Ville de Cognac s'est associée à Calitom et au Grand Angoulême pour répondre à un appel à projet d'éco-emballages sur l'extension des consignes de tri.

Ainsi tous les emballages alimentaires en plastique pourront être mis dans les poches jaunes : barquettes de viande, de fromages, de fruits, de charcuteries sous vide (jambon ...), pots de yaourts, de crème et les emballages plastiques des journaux, blister et les sacs en plastique. Ces emballages doivent être vidés mais il n'est pas nécessaire de les laver.

En cas de doute, il est recommandé de mettre dans la poubelle des ordures ménagères.

Tous les plastiques qui contiennent des produits dangereux doivent être déposés à la déchetterie.

Des Conseillers de Quartier indiquent que la Passerelle pourrait être un bon relais de l'information sur l'extension des consignes de tri.

Les nouveaux camions de ramassage vont être mis en service très prochainement. Benoît FULPIN précise que les puces servent à établir un diagnostic pour identifier les problèmes éventuels. Les bacs encore non conformes seront identifiés et les modifications apportées.

Une visite du centre de tri de Mornac pourrait être organisée avec Calitom si des Conseillers de Quartier sont intéressés.

4) Point sur le renouvellement du Conseil de Quartier

Une feuille d'inscription circule pour que les membres présents indiquent s'ils souhaitent renouveler leur engagement au sein du Conseil de Quartier.

L'assemblée constitutive se tiendra le **mardi 15 mars à 19 heures** à la maison de quartier rue de Marennes.

Déroulé de la réunion :

- Ouverture de la séance par Mr Le Maire
- Présentation du rôle et du fonctionnement du Conseil de Quartier par l'élue référente Véronique CLEMENCEAU
- Présentation par des membres du Conseil de Quartier des réalisations du Conseil de Quartier depuis sa création en 2009

- Constitution du Conseil de Quartier, si le nombre d'inscrits excède 30 personnes un tirage au sort sera nécessaire
- Clôture par un temps d'échange.

➔ Plusieurs membres se portent volontaires pour la présentation des projets :

Christian LACROIX pour l'équipement de la salle.

Katia VALEGEAS et Marianne GANTIER pour les jeux d'enfants et le city stade.

Eliane LARGEAU et Viviane ESCALIER pour l'équipement de la Passerelle.

Jocelyne TESSERON, Bernadette DELPECH et Bernadette BENAITEAU pour l'aménagement du square derrière l'Eglise, la Place de la Croix Saint Martin et le lavoir.

Cette présentation doit durer au maximum 20 minutes. Perrine MILLET enverra un diaporama qui servira de support.

5) Suivi des projets du Conseil de Quartier

- **Projet autour du lavoir :**

Le projet du texte élaboré par le groupe de travail concernant la signalétique du lavoir est présenté aux membres du Conseil de Quartier : mais il devra subir quelques modifications et certains mots seront expliqués ou remplacés ex : thaumaturge.

Vincent BRETAGNOLLE a contacté deux écoles du quartier, afin de leur demander de participer à l'illustration ludique présentée sur la deuxième face du panneau. Le but de cette rencontre est d'expliquer aux enfants l'origine de la fontaine et du lavoir et l'activité des lavandières autour de ce lieu afin qu'ils puissent reproduire sous forme d'une bande dessinée ce qu'ils ont retenu.

Concernant l'éclairage du site : un RDV est proposé avec un agent des services techniques le 24/02 aux membres du Conseil disponibles pour vérifier que le rendu de l'éclairage installé sur les piliers du lavoir corresponde à la demande du Conseil de Quartier.

6) Informations complémentaires:

- Retour sur le Comité des Acteurs Locaux : La réunion a eu lieu le 17 février avec le retour de la prise en compte des propositions du Comité des Acteurs Locaux par la municipalité. La « mission » remplie par le CAL a permis d'identifier des points d'économie notamment sur les années à venir. Selon les membres du Conseil de Quartier qui ont participé aux réunions, le bilan de la démarche est positif.
- Cité de l'air : les travaux de revêtement aux abords des immeubles sont en réfection, les chemins piétonniers seront en enrobé et les terres pleines en sable.
- L'aménagement de l'avenue de Royan est prévue pour 2016 afin de sécuriser la circulation des cyclistes et le cheminement des piétons : mise aux normes des trottoirs, création de stationnements côtés riverains, pistes cyclables et installation de feux dits « intelligents » qui se déclenchent si la vitesse n'est pas respectée.

7) Questions et Réponses diverses:

- Le conteneur placé à côté de l'entrée du square monopoliserait une place de parking s'il venait à être déplacé sur le parking en face
 - ➔ Un membre du Conseil de Quartier fait remarquer que depuis l'installation, des personnes déposent toutes sortes de déchets à côté du conteneur. Une réflexion est menée sur l'opportunité de le déplacer. Les Conseillers de Quartier proposent près de la

Place de la Croix Saint Martin.

- Après la fermeture depuis plusieurs mois en raison des incivilités, le square Saint Martin est réouvert avec interdiction aux chiens d'y pénétrer même tenus en laisse.
- Suite au signallement sur le manque de propreté des trottoirs, ainsi que leur encombrement par du mobilier ou du matériel déposés pour ramassage. Une rencontre entre la police municipale et les services techniques va être organisée pour faire le point.
- Des précisions sont apportées concernant le passage piéton qui s'efface : il se situe entre la Rue Besson et la rue Matard.
- Le parking situé à côté de la boulangerie Laurent Mairesse rue de Barbezieux est un parking public, pour information le stationnement d'un véhicule ne doit pas excéder sept jours sans être déplacé (à partir de la constatation et non du signallement).
- Les Conseillers de Quartier font le constat que la visibilité au carrefour de la rue de Constantine et le boulevard Oscar Planat malgré l'installation d'un miroir reste réduite.
Les Services Techniques ont évoqué la possibilité de supprimer les premières places de parking situées à côté du stop et donc de réduire la zone de stationnement pour les riverains.
➔ Il semblerait que le riverain déplace son fourgon depuis plusieurs semaines dégageant ainsi la visibilité.

La date de la prochaine réunion du Conseil de Quartier sera précisée ultérieurement en raison du renouvellement du conseil de quartier.

Membres du Conseil de Quartier présents :

Dominique ARRAMY, Bernadette BENAITEAU, Bernadette DELPECH, Viviane ESCALIER, Jacqueline FORT, Marianne GANTIER, Isabelle GRANDMORCEL, Albert GUET, Christian LACROIX, Eliane LARGEAU, Michèle LEONARD, Didier LOMBARD, Philippe ROY, Jocelyne TESSERON, Katia VALEGEAS.

Membres du Conseil de quartier excusés :

Christian COATES, Sandra GELLE, Linda HUSSON, Christophe PUECH.

Participaient également :

Véronique CLEMENCEAU : élue référente du quartier Saint Martin
Ghislaine DESQUINES : Service agenda 21 et démocratie locale
Benoît FULPIN : responsable du service urbanisme et environnement